

## 1- Aux origines de l'expression latine du christianisme: la personnalité de Tertullien

La première expression latine du christianisme remonte au II<sup>ème</sup> s. Elle se manifeste par des traductions latines de la Bible en Afrique du Nord et à Rome: les deux Eglises étant très liées, et les correspondances entre évêques, nombreuses. Le premier document latin repéré et qui puisse être daté est celui des Actes du procès des martyrs de *Scillium*, localité d'Afrique romaine, en 180. C'est en effet en Afrique du Nord que la latinité s'est épanouie et que les premiers Pères latins se sont exprimés: Tertullien et Cyprien de Carthage sont les plus célèbres. A Rome, par contre, Hippolyte, théologien et évêque, schismatique pour un temps puis réconcilié avec l'Eglise et partageant le martyre avec le pape Pontien, rédige son œuvre en grec. Ce n'est que vers 250 que les écrivains chrétiens s'exprimeront en latin à Rome et en occident, le grec restant encore la langue de la Liturgie à Rome jusqu'à la fin du Pontificat du pape Damase (fin IV<sup>ème</sup> s.).

### A. Le premier des Pères latins

Tertullien (*Quintus Septimus Florens Tertullianus*) est la première personnalité connue de l'Eglise latine; et, par chance, une personnalité puissante qui tient quelque chose du génie; il était d'une double culture, possédant aussi bien le grec que le latin, mais, attentif aux signes des temps, il optera pour le latin comme support à la propagation de la foi. Tertullien, c'est un "tempérament"; passionné, combatif jusqu'à l'excès, mais audacieux et courageux dans l'annonce et la défense de la foi, à tel point qu'on se demande encore comment il a pu échapper aux rafles impériales pourvoyeuses d'effusion du sang des martyrs. Il impressionnait même les persécuteurs, semble-t-il. "*Vir ardens*", le définit Jérôme: un homme de feu! Il versera malheureusement, après 213, dans le Montanisme, s'éloignant ainsi de l'Eglise.

Ses œuvres écrites: une trentaine d'opuscules et de livres de circonstance ou de combat allant de l'exhortation à la patience - vertu qu'il reconnaît très utile mais dont il se sait totalement dépourvu (ch. 1) - aux traités théologiques du "Contre Marcion" (la source principale pour connaître l'hérésie de Marcion et son dualisme destructeur de l'unité des deux Testaments; un chef d'œuvre!) au Contre Praxéas" (véritable traité sur la Trinité, écrit avant Nicée, vers 213).

Tertullien donne un coup d'envoi remarquable à la théologie latine. Par rapport à ses prédécesseurs immédiats (Justin, Irénée), "le brio et la vigueur du style, la verve et l'habileté dans la polémique, la clarté de la composition, un sens étonnant des formules, donnent à Tertullien une supériorité incontestable" (J. Liébaert). Sa pensée est très dense, concentrée: un mot, c'est toute une phrase; "presque autant d'idées que de mots", dira de lui Vincent de Lérins (*Tot uerba, quot sententia*). D'où les difficultés rencontrées par les traducteurs, et l'effort d'application nécessaire à sa lecture; mais quel profit pour qui y consent! Il est parmi les premiers à exprimer tout un ensemble d'idées chrétiennes en latin: il utilise pour cela la version "vieille latine" circulant en Afrique, mais est créateur aussi de tout un vocabulaire théologique sur Dieu, la création, l'Incarnation, la réalité ecclésiale et les sacrements. C'est à lui que nous devons des termes de base comme "trinité" (*trinitas*) ou "sacrement" (*sacramentum*).

Carthage fut sa ville d'élection. Juriste, de milieu païen, il se converti vers 193, et mit du même coup sa culture juridique, littéraire et philosophique au service de la foi chrétienne. "On ne naît pas chrétien, on le devient", écrit-il dans son *Apologétique* destinée aux païens. Connaisseur de la culture grecque, il maintiendra, comme le feront Hilaire, Ambroise et Jérôme, le lien d'unité avec la tradition orientale qui durera jusqu'à la fin du IV<sup>ème</sup> s. avant de s'éteindre progressivement jusqu'à l'incompréhension qui provoquera le schisme du XI<sup>ème</sup> siècle.

Il s'est marié et nous a laissé un écrit sur le mariage ("La toilette des femmes") adressé à son épouse. Etait-il prêtre? Jérôme le pensait. C'est peu probable. Rien dans les écrits de Tertullien permet de le certifier. En bref, il fut donc, dans la communauté chrétienne de Carthage, "une personnalité libre et non conformiste" (J. Liébaert). Son activité se déploie sur une vingtaine d'années, de 197 à 220 environ.

### Les premiers écrivains latins chrétiens

**de la fin du II<sup>ème</sup> s. à la fin du III<sup>ème</sup> s.**

A Rome	En Afrique du Nord	Dans le reste de l'Occident
Minucius Félix, auteur d'une apologie du christianisme, l'Octavius (vers 200)	Tertullien: il exerce son activité à Carthage, entre 197 et 220 environ.	
Novatien, prêtre romain, puis évêque d'une Eglise rigoriste schismatique. Auteur d'un traité De la Trinité, vers 250.	S. Cyprien, évêque de Carthage de 249 à 258, mort martyr, sous l'empereur Valérien.	
Denys de Rome, pape de 259 à 269. Lettre à Denys d'Alexandrie sur la Trinité		
	Arno de Sicca, auteur d'une apologie du christianisme (avant 311)	S. Victorin de Pettau (Styrie), évêque, auteur d'un commentaire l'Apocalypse, martyr en 304.
	Lactance, théologien et apologiste laïc; vécut surtout en Orient; mort vers 324.	
Quelques écrits anonymes:  >	Actes des martyrs de Scillium (180). Passion des saintes Perpétue et Félicité, à Carthage (202/203).	Canon dit de Muratori (du nom du savant italien qui a découvert le manuscrit au XVIII <sup>ème</sup> s.): liste des Livres reconnus comme constitutifs du N.T.

### **B. Tertullien apologiste**

En 197, sous l'empereur Septime-Sévère, il publie coup sur coup trois ouvrages: une exhortation *Aux martyrs*, une apologie *Aux nations*, et, son chef d'œuvre, *l'Apologétique (Apologeticum)*. Cet écrit porte la marque de son auteur. Tertullien y donne toute sa mesure. Il veut atteindre les gouverneurs des provinces romaines. S'i attaque, il cherche aussi à persuader. C'est l'ignorance qui explique la haine et les persécutions dont sont victimes les chrétiens:

"La vérité sait qu'elle vit en ce monde en étrangère; que, parmi les étrangers, elle trouve facilement des ennemis, mais qu'elle a sa famille, sa demeure, son espérance, son crédit et sa gloire dans les cieux. En attendant, elle n'a qu'un désir, c'est de n'être pas condamnée sans être connue. Qu'ont ici à perdre vos lois, qui commandent souverainement dans leur propre empire, si la vérité était entendue?" (*Apol.* I, 2).

La procédure judiciaire adoptée par les autorités va contre la tradition et tous les principes de la justice. Les païens eux-mêmes ne peuvent donner de raisons valables pour justifier leur haine du nom "chrétien". La valeur de toute loi humaine ne dépend-elle pas de sa moralité et de son but? Par conséquent, la religion chrétienne ne peut être contraire aux décrets de l'Etat. On reconnaît là le juriste, parfait connaisseur du Droit.

Les chrétiens, dit-il, ne participent pas à la vénération des dieux païens, car ceux-ci ne sont rien d'autre que des êtres humains disparus, et leurs images sont matérielles et inanimées. Il n'est pas surprenant que ces divinités soient ridiculisées au théâtre et méprisées au temple. Mais les chrétiens vénèrent le Créateur du monde, le seul vrai Dieu, qui s'est révélé dans les Ecritures. Il est donc injuste de les accuser d'athéisme, puisque les dieux des païens ne sont nullement des dieux: ...C'est sur vous que retombera le reproche que vous nous faites, sur vous qui adorez le mensonge et qui, non contents de négliger la vraie religion du vrai

Dieu, allez jusqu'à la combattre, et qui vous rendez ainsi coupables du crime d'une véritable irréligion" (*Apol.* 24, 1-2).

"Que l'un soit libre d'adorer Dieu et l'autre Jupiter; que l'un puisse lever ses mains suppliantes vers le ciel, et l'autre vers l'autel de la Bonne Foi; qu'il soit permis à l'un de compter les nuages en priant (si vous croyez qu'il le fait) et à l'autre les panneaux des lambris; que l'un puisse vouer à Dieu sa propre âme, l'autre la vie d'un bouc! Prenez garde en effet que ce ne soit déjà un crime d'irréligion que d'ôter aux hommes la liberté de religion et de leur interdire le choix de la divinité, c'est à dire de ne pas me permettre d'honorer qui je veux honorer, pour me forcer d'honorer qui je ne veux pas honorer. Il n'est personne qui veuille des hommages forcés, pas même un homme!...

Nous invoquons pour le salut des empereurs le Dieu éternel, le Dieu véritable, le Dieu vivant, dont les empereurs eux-mêmes préfèrent la faveur à celle de tous les autres. Ils savent qui leur a donné l'empire; ils savent, en tant qu'hommes, qui leur a donné la vie; ils sentent que celui-là seul est Dieu, sous la seule autorité de qui ils se trouvent, au second rang, les premiers après lui... L'empereur n'est grand qu'autant qu'il est inférieur au ciel: il est en effet la chose de celui à qui le ciel et toute créature appartiennent... C'est vers ce Dieu que nous autres chrétiens nous levons les yeux, les mains étendues parce qu'elles sont pures; la tête découverte parce que nous n'avons pas à rougir; sans souffleur qui nous dicte les paroles parce que nous prions de coeur. Et par des prières incessantes, nous demandons pour les empereurs une longue vie, un règne tranquille, un palais sûr, des troupes valeureuses, un sénat fidèle, un peuple loyal, l'univers paisible, enfin tout ce qu'un homme ou un César peuvent souhaiter...

Si nous voulions agir, je ne dis pas en vengeurs secrets, mais en ennemis déclarés, le nombre des bataillons et des troupes nous ferait-il défaut?... Nous sommes d'hier et déjà nous avons rempli la terre et tout ce qui est à vous: les villes, les îles, les postes fortifiés, les municipes, les bourgades, les camps eux-mêmes..., le palais, le sénat, le forum: nous ne vous avons laissé que les temples!... (*Apol.* 24, 5-6; 30, 1-4; 37, 4-6).

"Ce sont des vieillards éprouvés qui président; ils obtiennent cet honneur non pas à prix d'argent, mais par le témoignage de leur vertu, car aucune chose de Dieu ne coûte de l'argent. Et même s'il existe chez nous une sorte de caisse commune, elle n'est pas formée par une 'somme honoraire', versée par les élus, comme si la religion était mise aux enchères. Chacun paie une cotisation modique, à un jour fixé par mois ou quand il veut bien, et s'il le veut, et s'il le peut. Car personne n'est forcé; on verse librement sa contribution. C'est là comme un dépôt de piété. En effet, on n'y puise pas pour des festins ni des beuveries, ni pour des lieux de stériles ripailles, mais pour nourrir et inhumer les pauvres, pour secourir les garçons et les filles qui n'ont ni fortune ni parents, ...les serviteurs devenus vieux, comme aussi les naufragés; et si les chrétiens souffrent dans les mines, dans les îles, dans les prisons, uniquement pour la cause de Dieu, ils deviennent les nourrissons de la religion qu'ils ont confessée. Mais c'est surtout cette pratique de la charité qui, aux yeux de beaucoup, nous imprime une marque infamante. 'Voyez, disent-ils, comme ils s'aiment les uns les autres', car eux se détestent les uns les autres; 'voyez, disent-ils, comme ils sont prêts à mourir les uns pour les autres', car eux sont plutôt prêts à se tuer les uns les autres" (*Apol.* 29, 1-7).

Dans la section finale (46-50), Tertullien réfute la thèse selon laquelle le christianisme serait seulement une nouvelle philosophie. Celui-ci est bien plus qu'une spéculation sur les origines humaines. Il est une révélation divine. Il est une vérité manifestée par Dieu; c'est pourquoi ses persécuteurs ne peuvent le détruire:

"Elles ne servent à rien vos cruautés les plus raffinées. Elles sont plutôt un attrait pour notre groupement (Litt. "notre secte"). Nous devenons plus nombreux chaque fois que vous nous moissonnez: c'est une semence que le sang des chrétiens!" (*Apol.* 50, 13)...

Cette obstination même que vous nous reprochez est une leçon. Qui, en effet, à ce

spectacle, ne se sent pas ébranlé et ne cherche pas ce qu'il y a au fond de ce mystère? Qui donc l'a cherché sans se joindre à nous? Qui s'est joint à nous sans aspirer à souffrir pour acquérir la plénitude de la grâce divine, pour obtenir de Dieu un pardon complet au prix de son sang? Car il n'est pas de faute que le martyr ne fasse pardonner. Et voilà pourquoi nous vous remercions, à l'instant, pour vos sentences. Telle est la contradiction entre les choses divines et les choses humaines: vous nous condamnez, Dieu nous absout" (*ibid.* 16).

A coup sûr, c'est le meilleur écrit du juriste Carthaginois. Il écrira encore un essai original qu'il intitule: *Le Témoignage de l'âme naturellement chrétienne*; apologétique basée sur le sentiment religieux spontané de l'homme non encore englué dans le paganisme. L'enracinement en la croyance en un Dieu unique lui semble naturel, ainsi que la survie pour la récompense...ou un juste châtement après la mort. Vers 212, il composera encore un manifeste pour la "liberté religieuse" sous la forme d'un appel au proconsul d'Afrique Scapula (*A Scapula*): une juste revendication du droit de chacun à honorer Dieu selon sa conscience. On peut ainsi toucher du doigt la précocité de Tertullien à s'engager dans la défense des droits fondamentaux de la personne humaine; la Déclaration du Concile Vatican II sur "la liberté religieuse", en marque un appréciable aboutissement. Tertullien justifiera aussi le refus courageux du culte de l'empereur et la désacralisation du pouvoir temporel, en faisant la distinction fondamentale entre le légal et le moral; l'objection de conscience devant la loi injuste est elle-même fortement revendiquée. Le loyalisme des chrétiens n'en est pas moins clairement affirmé. Nous pouvons donc mesurer toute la pertinence et l'actualité de cette apologétique.

### **C. Tertullien, le philosophe:**

Comme Justin, Tertullien est amené à situer la foi chrétienne par rapport à la raison et à la philosophie grecque. Il est trop dialecticien et homme de l'intelligence pour qu'il puisse lui être intenté un procès de déconsidération de la raison et du questionnement à l'intérieur même de la démarche de foi. Bien sûr, il a des formules abruptes qui pourraient donner le change, telles que: "misérable Aristote!" (*De praescr.* 7) ou: "Qu'y a-t-il de commun entre le chrétien et le philosophe? Entre le disciple de la Grèce et celui du ciel? Entre l'homme qui cherche la célébrité et celui qui veut atteindre la vie? Entre celui qui parle et celui qui agit? Entre celui qui édifie et celui qui détruit? Entre l'ami et l'ennemi de l'erreur? Entre celui qui corrompt la vérité et celui qui la rétablit et l'enseigne?" (*Apol.*46). Socrate lui-même, que Justin assimilait à un "chrétien", n'est, pour Tertullien, qu'un "corrupteur de la jeunesse" (*ibid.*). On connaît aussi sa fameuse formule du traité anti-docète sur *La chair du Christ*, formule d'ailleurs mal comprise à cause du tour paradoxal de la profession de foi: "Le Fils de Dieu a été crucifié, est mort et est ressuscité. C'est certain parce que c'est impossible" (*certum est quia absurdum*: qui ne doit pas être traduit: "Je crois puisque c'est absurde", comme on le trouve souvent). "Impossible", certes, aux yeux de la raison raisonnante, mais pourtant "certain" de part le témoignage apostolique. Face aux déviations gnostiques qui éliminent des aspects fondamentaux du mystère chrétien à partir de critères effectivement trop "raisonnables" voire rationalistes, Tertullien emprunte à S. Paul le paradoxe présentant comme "sagesse" de Dieu ce qui est "folie" aux yeux des hommes. Le scandale de la croix, folie pour les grecs, est précisément, dit Tertullien, le signe de la transcendance du mystère du salut par la foi, et donc une pressante invitation à "croire". Ces pages de Tertullien sont à lire en contre-chant de 1 Co 1-2 et de 2 Co 6, 14-7, 1. Quand il ajoute, dans la *Prescription des hérétiques*, "nous n'avons plus besoin de recherche après l'Évangile", il veut seulement revendiquer pour l'Évangile la plénitude indépassable de la vérité accueillie dans la foi, devant les prétentions de la gnose à l'accès au salut par une

"connaissance secrète" réservée à des initiés.

Est-ce à dire que notre homme de Droit se plaise à bousculer la raison ou à en nier le très nécessaire usage dans l'approfondissement de la foi? Certainement pas. Une lecture attentive et objective de l'*Apologétique* ou de *La prescription des hérétiques* nous gardera de le penser. Rien de plus convainquant à cet égard que sa connaissance et sa pratique de la philosophie stoïcienne dont il reconnaît les convergences avec la morale chrétienne: "Sénèque est souvent nôtre", avoue-t-il. D'ailleurs Dieu n'est-il pas "Raison", *Logos*, en son Verbe et par Lui? La connaissance naturelle est comme le dira S. Paul avec force en Rm 1, 20, une voie d'accès à Dieu. Pas de contradiction là, avec la foi. "Le Dieu de la nature n'est pas autre que le nôtre", dira-t-il encore. Tertullien veut seulement protester contre toute réduction du christianisme à "un genre de philosophie". Il est tellement plus. La philosophie, par le légitime et nécessaire usage de la raison humaine, doit humblement cependant se faire servante de la théologie.

#### **D. Tertullien: le théologien engagé**

A la suite de ses prédécesseurs, d'Irénée en particulier, Tertullien va poursuivre la lutte contre la gnose (voir page 18) et le marcionisme. C'est à cette dernière défiguration de la foi qu'il a consacré son plus gros ouvrage auquel il a travaillé 10 ans, le *Contre Marcion*.

#### **Le marcionisme**

Chrétien d'origine d'Asie mineure, Marcion propagea ses idées jusqu'à Rome vers 140. Croyant découvrir une opposition profonde entre l'A. et le N.T., et estimant le second contaminé par le premier, il ne retiendra comme Ecritures authentiques que les Epîtres - expurgées - de S. Paul, et l'Evangile - lui aussi expurgé - de Luc, le compagnon de Paul, posant ainsi la question du "canon des Ecritures". Il aboutira à des thèses proches de celles des gnostiques: opposition entre le Créateur et le Dieu Père, dépréciation de la création et de la matière, refus du réalisme de l'Incarnation du Fils de Dieu.

#### **Irénée présente ainsi la doctrine de Marcion:**

Marcion, originaire du Pont, développa sa doctrine en blasphémant impunément le Dieu annoncé par la Loi et les Prophètes: un être malfaisant, belliqueux, inconstant dans ses décisions et se contredisant lui-même. Quant à Jésus, issu du Père qui est au-dessus du Dieu Artisan du monde, il est venu en Judée au temps du gouverneur Ponce Pilate...; il s'est manifesté sous forme humaine aux habitants de la Judée, abolissant les Prophètes, la Loi et toutes les oeuvres du Dieu qui a fait le monde... En outre, (Marcion) ampute l'Evangile selon Luc, supprimant tout ce qui a été écrit sur la naissance du Seigneur, enlevant une grande part de l'enseignement des paroles du Seigneur où celui-ci est dit confesser tout à fait clairement que le Créateur de l'univers est son Père... Pareillement, il mutile les lettres de l'apôtre Paul, enlevant tout ce que l'apôtre a dit clairement du Dieu qui a fait l'univers, à savoir qu'il est le Père de N.S.J.C., et tout ce que l'apôtre a enseigné en rappelant les prophéties sur la venue du Seigneur... (Il enseigne qu') il n'y aura de salut que pour les âmes qui auront appris sa doctrine; pour le corps, puisqu'il est tiré de la terre, il lui est impossible de participer au salut" (A.H. I, 27, 2).

En vertu de ses critères personnels, Marcion se fait juge de l'Ecriture et de la foi. C'est précisément Marcion que vise le traité en forme de pamphlet *La chair du Christ* et celui qui le suit immédiatement, *De la résurrection de la chair*.

La prolifération des sectes et doctrines hétérodoxes ou aberrantes est une des préoccupations majeures de Tertullien, comme elle est celle des évêques soucieux de garder le dépôt de la foi en exerçant, ce que l'on appellera plus tard, le Magistère dans l'Eglise, cette instance de discernement tellement nécessaire (voir Concile Vat.II, Const./Révélation, Dei Verbum, n°8-10). Le génial carthaginois va tenter une réfutation fondamentale de toutes les hérésies et des schismes dans son court traité de la Prescription des hérétiques. La "prescription" est un terme juridique du Droit

romain; il désigne "une objection préalable à une action en justice". En écho à Irénée de Lyon, Tertullien développe une très limpide conception de la Tradition vivante et de la transmission de la foi apostolique (voir p. 19): ainsi les chrétiens de la "Grande Eglise" (expression d'Irénée) est en droit de récuser d'avance en quelque sorte toutes les sectes, tard venues par rapport à l'ancienneté de la foi des Apôtres, et les doctrines marginales qui contredisent en des points importants cette foi de l'Eglise. Les Pères auront à affronter ce genre d'hérésies tout au long du IIIème s. pour en venir, au début du IVème s., à "définir la foi" apostolique: ce sera l'oeuvre des grands Conciles des trois siècles suivants (de 325 à 649). Pour l'instant, l'hérésie à contredire porte sur le mystère du Christ: **docétisme**, **adoptianisme**, qui mettent en cause et la vérité de l'Incarnation du Fils de Dieu et la divinité du Sauveur; **modalisme** aussi qui ne retient que l'aspect nominal ou modal des personnes divines, Père, Fils et Esprit-Saint, pour ramener la foi à un monothéisme unipersonnel. Par son combat contre le docétisme et le modalisme, Tertullien ouvre les chemins de la recherche en matière de christologie et de théologie trinitaire dans le monde latin. Il procure un langage: deux "substances" et une "personne" dans le Christ, une "substance" et trois "personnes" en Dieu, si bien que la théologie latine sera plus véloce que la théologie grecque en ce IIIème siècle.

Malheureusement, le passage de Tertullien au montanisme, à partir de 213, portera un préjudice à cet élan pourtant si prometteur.

### Les premières grandes hérésies

#### Les principales conceptions hétérodoxes de Dieu et du Christ combattues par Tertullien et les Pères du IIIème siècle.

- Le *docétisme*: l'une des plus ancienne déviations de la foi au Christ, déjà combattue par S. Jean et par Ignace d'Antioche (voir pp.6-7). Sous des formes très diverses, les unes relevant d'une piété mal inspirée, les autres d'une doctrine réfléchie, c'est une façon soit de réduire, soit même de nier la réalité humaine de l'Incarnation du Verbe, spécialement sa réalité corporelle: naissance, Passion et donc aussi Résurrection. On croit rendre l'Incarnation plus divine en la faisant moins humaine, à l'encontre de la parole de Jn 1, 14: "Le Verbe s'est fait chair".
- Le *dualisme* gnostique ou marcionite: distinction et opposition entre le Dieu Père de Jésus Christ, révélé dans le Nouveau Testament, et un Créateur inférieur et imparfait, qui serait l'Auteur de l'Ancien Testament et de ce monde terrestre.
- Le *modalisme*: tendance théologique qui apparaît dès le IIème siècle et qui est encore capable de tenter des esprits modernes. Elle est née de l'idée, consciente ou non, qu'il n'est possible de sauvegarder la foi monothéiste (un seul Dieu) qu'en écartant toute distinction réelle entre le Père, le Fils et l'Esprit-Saint. Ceux-ci ne seraient que des formes successives sous lesquelles Dieu se révèle, ou des *modes* de sa manifestation. On appelle aussi cette tendance "monarchianisme" ("un seul principe" divin), "patripassianisme" (car on peut dire dès lors que c'est aussi bien le Père qui a souffert la passion), "sabellianisme" (du nom du principal théologien modaliste du IIIème s.: Sabellius).
- L'*adoptianisme* : interprétation du mystère du Christ qui apparaît elle aussi dès le second siècle, mais ne survivra pas au-delà du IIIème s. Le Christ est vu comme un homme ordinaire (*psilos anthrôpos*), un prophète élevé ("adopté") au rang de Fils de Dieu, par grâce et en vertu de ses mérites, lors de son baptême ou au moment de la Résurrection. Comme le docétisme et le modalisme, l'adoptianisme a pu avoir sa source à la fois dans des milieux judaïsants et dans des milieux proprement hellénistiques (grecs).

(1)- La théologie morale de Tertullien

La moitié des titres de ses ouvrages abordent des sujets concernant la vie chrétienne concrète, le

comportement chrétien en société. Il est très présent aux questions touchant à la conscience chrétienne au sein du monde païen. Il fera front, prenant parti à sa manière indépendante et fougueuse. Un groupe, à Carthage, se met à contester la nécessité du baptême et méprisant l'eau, matière du sacrement. Il répond par un bref et intéressant livret *Sur le baptême* qui nous reste précieux pour la connaissance de l'histoire de ce sacrement et de sa théologie. Il partira du "poisson", qui vit dans l'eau, dont le nom grec (*IXThUS*) lu en acrostiche (les initiales composant un nom) renvoie au Christ, à qui le catéchumène est configuré dans la plongée baptismale: *Ièsous Xristos Theou Uios Sauter* (Jésus Christ Fils de Dieu Sauveur); et puisque ce Poisson vit dans l'eau, comment les petits poissons qui lui appartiennent pourraient-ils vivre privés d'eau?

Il intervient aussi dans des débats sur "la pénitence", sur "les secondes noces" (remariage après décès du premier conjoint), sur la validité ou non de "la fuite dans la persécution", sur "les spectacles" et leurs impacts sur la vie des chrétiens, sur la pratique de professions admises ou non pour des chrétiens: soldats, maître d'école, fonctionnaire de l'empire ou magistrat... Il ne semble pas être parvenu à concilier christianisme prophétique (nous dirions aujourd'hui "charismatique") et ouverture à la vie sociale, et son tempérament de feu l'a poussé peu à peu vers une intransigeance morale croissante qui le feront basculer, vers 213, dans la rupture avec l'Eglise et son institution. Il fera de plus en plus figure d'extrémiste dans son interprétation de l'Évangile.

### (2)- Tertullien et le montanisme

Vers 210, il est attiré par un mouvement spirituel, millénariste à l'origine (interprétation littérale d'Ap. 20, 5 et des mille ans que le Christ ressuscité viendrait revivre sur terre, avant la Parousie et le Jugement, avec son Eglise); ce mouvement sombra dans le rigorisme moral qui avait la sympathie de Tertullien. Les adeptes de Montan reprochent à l'Eglise officielle de ne pas prendre l'Évangile à la lettre, et se disent les seuls détenteurs de l'Esprit des origines chrétiennes. La rupture avec les évêques se consomme au début du III<sup>ème</sup> s. Ce prophétisme de la rigueur a séduit le carthaginois: il verse dans la rupture avec l'Eglise dont les membres sont considérés comme des "psychiques" (non-spirituels), pour rejoindre ceux qui possèdent "la connaissance et la défense du Paraclet" (l'Esprit-Saint). Comment le défenseur de la Tradition ecclésiale a pu dériver à ce point? Tertullien ne supportera pas longtemps ce groupement des montanistes; il constituera un groupe à lui, que S. Augustin appelle les "tertullianistes". En fait, il restera un "prophète isolé". Mais paradoxe: sa rupture avec l'Eglise officielle n'empêcha pas son œuvre d'être appréciée, copiée, transmise et diffusée en Occident. Cela ne peut s'expliquer que par la valeur exceptionnelle de son apport à la théologie latine. L'écho de sa christologie se retrouve même dans le *Tomos* (Lettre doctrinale) de S. Léon envoyé au Patriarche de Constantinople et lu lors du Concile de Chalcédoine (451). Sa théologie de l'Esprit-Saint reste moderne et offre des passerelles pour rejoindre des aspects de la pneumatologie Orientale. Tertullien est un trop grand génie créatif pour être oublié. Il sera le "maître" de S. Cyprien, cet autre carthaginois. Voyons quelques points marquants de cet apport si riche.

### (3)- Le maintien du lien entre "économie" et "théologie"

Rappelons que le terme "économie" (*oikonomia*) ou "dispensation" (*dispensatio*) désigne, chez Irénée et les Pères du III<sup>ème</sup> s., la manière dont Dieu, dans l'histoire, réalise son dessein de salut de l'homme et de tous les hommes, jusqu'au cosmos dont l'homme devait être le "seigneur". La "théologie" (*théôria* = contemplation), c'est traditionnellement le discours sur Dieu contemplé dans la Révélation qu'il a fait de Lui-même comme Père, Fils et Esprit-Saint. Donc, l'*économie* concerne essentiellement l'Incarnation de Dieu en son Fils par laquelle il réalise le salut, et la *théologie* se rapporte à la réflexion contemplative du Mystère de Dieu en Lui-même comme Trinité.

Irénée - nous l'avons vu -, rapporte le contenu de la Tradition en présentant la "Règle de la foi" comme confession de Dieu sous la forme d'un Symbole de foi de l'Eglise: foi en Dieu le Père, le Fils et l'Esprit. Tertullien inaugure, contre Praxéas le modaliste, un approfondissement du "discours" sur la foi. Son *Traité Contre Praxéas* est le premier traité de théologie trinitaire où la vie intra-trinitaire est considérée en elle-même. Le grand africain ne s'affranchit pas de la Tradition vivante pour autant. Son passage au montanisme fut amorcé dès 207 et devint définitif en 213, date de la parution de son traité adressé à Praxéas, auquel il reproche d'avoir abandonné Montan et la

"Prophétie" pour soutenir l'évêque de Rome (*Contr. Prax. 1*). Il n'en restera pas moins "homme de la Tradition" et même, selon Joseph Moingt, "un authentique Père de l'Eglise" puisqu'il aidera celle-ci dans sa lutte contre Praxéas et les modalistes. Il y a d'abord dans la réflexion trinitaire de Tertullien, une prise en compte du "Dieu un" (unité de substance en Dieu Trinité), mais aussi la démonstration du nombre en Dieu, puis, partant de la christologie, une considération de la Trinité éternelle.

a) La prise en compte du "Dieu un" (unité de substance et Trinité)

Dans les dix premiers chapitres de son Traité, il confronte les données de la foi aux exigences de la raison, en réponse aux objections des modalistes. En effet, les partisans de Praxéas accusent les catholiques soumis à l'évêque de Rome de "polythéistes": "Vous prêchez deux et même trois Dieux!" (*Contr. Prax. 3, 1*). Tertullien répond que la "monarchie" véritable n'exclut pas la Trinité:

"Pour moi, qui connais aussi le grec, la 'monarchie' ne signifie pas autre chose que le commandement d'un seul. Mais cela n'implique pas que la 'monarchie' parce qu'elle est d'un seul, ou bien prive ce dernier de Fils, ou l'empêche de se donner un Fils, ou l'empêche d'administrer son pouvoir unique (*monarchia*) par qui bon lui semble" (*Contr. Prax. 3, 2*).

Ensuite, notre théologien affirme adroitement qu'en se référant aux "économies", il ne fait que se soumettre au bon vouloir de la "monarchie" de Celui qui a librement choisi de s'adresser à nous par le Fils et l'Esprit. Donc, rejeter les "économies" (l'envoi du Fils et de l'Esprit), c'est rejeter la "monarchie":

"Vois si ce n'est pas plutôt toi qui détruis la "Monarchie", toi qui renverses sa disposition et l'économie (*dispositionem et dispensationem*) telle qu'elle a été établie en autant de noms que Dieu l'a voulu" (*Contr. Prax. 4, 2*).

"Mais moi qui ne fais venir le Fils que de la substance du Père, un Fils qui ne fait que la volonté du Père, qui a reçu de lui toute puissance, comment puis-je en toute bonne foi, détruire la "Monarchie" que je garde dans le Fils, à lui transmise par le Père? Ce que j'en dis, qu'on l'entende également du troisième degré, car je tiens que l'Esprit ne vient de nulle autre part que du Père par le Fils" (*ibid. 4, 1*).

Dire que les Trois sont un, ne signifie pas encore que les Trois Personnes sont un seul Dieu, mais seulement qu'elles font un seul Dieu. Cela suffit à maintenir l'affirmation biblique de l'unicité de Dieu, mais ce n'est pas encore dire que les Trois existent comme un seul (d'après J. Moingt, "L'homme qui venait de Dieu", p. 129). Font suite quelques comparaisons en usage chez les montanistes, très expressives:

"La véritable 'émission' (*probolè*), gardienne de l'unité, nous la tenons en disant que le Fils a été proféré hors du Père, mais non séparé. Car Dieu a proféré le Verbe (*Sermo*), ainsi que le Paraclet l'enseigne lui-même, comme la racine promet la branche, et la source le fleuve, et le soleil le rayon; car ces espèces sont elles aussi des 'émissions' (*probolai*) de ces substances d'où elles sortent... Mais ni la branche n'est séparée de la racine, ni le fleuve de la source, ni le rayon du soleil, pas davantage de Dieu ne l'est le Verbe (*Sermo*) (*C. Prax. 8, 5*).

Tertullien montre ainsi, par ces comparaisons, que le Père et le Fils sont "deux choses, mais unies (*coniunctae*) et tenant ensemble (*cohaerentes*). La distinction des termes va de pair avec leur unité **sur la base d'une unité de substance** (cf. *Contr. Prax. 8, 6*). Nous paraît surprenante pourtant l'affirmation de Tertullien, et qui commande toute sa théologie, que "Dieu est corps": "Qui nierait que Dieu soit corps, même si Dieu est esprit? Car l'esprit est un corps d'un genre propre, dans sa propre configuration" (*C. Prax. 7, 8*). Il parle là de "corps-subtil", car - et cela est emprunté à la philosophie stoïcienne -, pour qu'un être existe, il faut qu'il ait une certaine "corporité".

Autre constante chez Tertullien: le rapport entre le "caché" et le "révélé". Avant leur manifestation, le fleuve, la branche, le rayon de soleil, existaient déjà, mais **cachés** dans la source, la racine, le



soleil. De même, **le nombre existe depuis toujours en Dieu, mais caché jusqu'à sa manifestation dans les "économies"**.

b) La démonstration du nombre en Dieu: dispensation (économie) et disposition

"Dieu est unique", dit-il encore à Praxéas, "avec un mode de disposition que nous appelons 'économie', tel que ce Dieu unique a aussi un Fils, son propre Verbe (*Sermo*) qui est sorti de Lui". **L'économie des missions (celles du Fils et de l'Esprit) manifeste une 'disposition' interne au sein de l'unique substance divine, et cette 'disposition' est trinitaire**: c'est là le tout de la démonstration de Tertullien contre Praxéas:

"Ce n'est pas par la diversité que le Fils est autre (*alius*) que le Père, mais par la 'distribution', ni par la division, mais par la distinction... Le Père est en effet la substance totale (*tota substantia*), tandis que le Fils est une dérivation et une portion du tout (*derivatio totius et portio*)... Avec raison le Seigneur s'est servi de ce mot (*alius*), dans le cas personnel du Paraclet, pour signifier, non la division mais la disposition en disant: 'Et il vous enverra au *autre* Paraclet' (Jn 14, 16)" (*Contr. Prax.* 9, 1-3).

Tertullien dit encore, mais cette fois dans le *Contre Marcion*, "En Dieu, rien n'est subit, car tout ce qui vient de Lui a été **disposé**" (*Contr. Marc.* III, 2-3).

Dans sa démonstration, notre fin théologien déploie tout un vocabulaire de la particularité:

"Trois, ils le sont non par le statut (*status*), mais par le degré (*gradus*), ni par la substance (*substantia*) mais par la forme (*forma*), ni par la puissance (*uirtus*) mais par l'espèce (*species*)" (*Contr. Prax.* 2, 4).

La 'forme' est le principe d'individuation de l'être spirituel. Tertullien s'en sert pour préciser le statut des Personnes divines au sein de la même substance.

c) De la christologie à la Trinité éternelle

C'est dans l'*Apologeticum* que l'on trouve la première mention du vocabulaire de la *probolè* (l'émission). Les monarchiens en font reproche à Tertullien qui leur prouve que le Verbe est "véritablement engendré": "S'il est engendré, reconnais l'émission (*probolè*), la "sortie à l'extérieur", comme l'expression de la vérité" (*Contr. Prax.* 8). Et la reconnaissance d'un "engendrement intérieur" ouvre de nouvelles perspectives:

"(Même lorsque Dieu n'avait pas encore émis son Verbe, sa Sagesse antérieure à la création) Il le tenait au-dedans de Lui-même et dans sa Raison (ou Pensée), méditant et disposant silencieusement avec Lui-même ce qu'Il allait bientôt dire par le Verbe" (*Contr. Prax.* 5, 4).

Il y a donc un second interlocuteur en Dieu (cf. *Contr. Prax.* 5, 6-7). Et, à propos de Pr 8, 22 ("Le Seigneur m'a créée, prémices de son oeuvre, avant ses oeuvres les plus anciennes"...), où l'expression "m'a créée", commence à être théologiquement discutée (c'est la Sagesse qui parle, et cela peut se comprendre aussi "m'a acquise", "m'a en propre").

Tertullien n'en reste pas là. Il va étendre à l'Esprit-Saint ce qu'il a dit du Fils:

"Parce qu'adhérait déjà à Dieu une seconde Personne, son Verbe (*Sermo*), et une troisième, l'Esprit dans le Verbe,...Dieu parlait à ceux avec qui Il faisait l'homme (cf. Gn 1, 26) et à qui Il le faisait semblable, au Fils qui devait revêtir l'homme, à l'Esprit aussi qui devait le sanctifier; Il leur parlait comme à ses ministres et assistants, en vertu de l'union de la Trinité" (*Contr. Prax.* 12, 3).

Ce texte montre bien la position (le statut) de l'Esprit-Saint dans la 'disposition' trinitaire. Il est

"dans le Fils", comme le Fils était "dans le Père" avant le temps. L'Esprit "procède du Père par le Fils". "Il ne vient de nul autre que du Père par le Fils" (*ibid.* 4, 1): une annonce lointaine de Constantinople I ("Il procède du Père").

## **Conclusion**

La théologie de Tertullien se fonde sur une correspondance entre "l'économie" (l'Incarnation salutaire) et le mystère trinitaire (la vie intra-trinitaire). Ainsi, dans la pensée du grand africain, la Trinité n'est pas seulement "économique" (se révélant dans l'évènement du salut), mais elle est aussi "Trinité immanente" (à l'intime de son être-Dieu). Le terme de "disposition" est un terme clé qui résume le paradoxe trinitaire. L'intention créatrice de Dieu est éternelle. L'acte de son Intelligence et la disposition de sa Bonté ne sont sujets à aucun commencement, ce que le *Contre Marcion* confirme:

"La Bonté suprême du Créateur qui, évidemment, n'est pas soudaine, n'est pas le fait d'une stimulation accidentelle et provoquée de l'extérieur, comme si on devait en rapporter l'origine au moment où elle se mit à créer. Car, si c'est elle qui a établi le commencement à partir duquel elle se mit à créer, elle n'a donc pas eu elle-même de commencement, puisqu'elle l'a produit.

Sa Bonté n'a pas été soumise au temps, étant antérieure au temps, elle qui a créé le temps... On devra la concevoir éternelle, innée en Dieu, perpétuelle, et par là digne de Dieu" ... "Dieu pense le monde depuis toujours, à cause de sa Bonté" (*Contr. Marc.* II, 3, 3-5).

Mais Tertullien est aussi un témoin de la foi au Christ, Fils de Dieu fait homme:

"Tu ne saurais être sage (Marcion) si tu n'as pas foi en ce monde, en croyant aux folies de Dieu... Pourquoi détruire ce déshonneur nécessaire à la foi?... Le Fils de Dieu a été crucifié? Je n'ai pas honte puisqu'il faut avoir honte. Le Fils de Dieu est mort? Il faut y croire puisque c'est absurde. Il a été enseveli, il est ressuscité: cela est certain puisque c'est impossible" (*La chair du Christ*, 4, 2-3).

"Nous voyons dans le Christ une double constitution (*statum*), qui n'est pas confusion mais conjonction (*non confusum, sed coniunctum*) dans une unique personne, Dieu et l'homme Jésus (*in una persona Deum et hominem Iesum*)" (*Contr. Prax.* 27, 11).

Le concept métaphysique (qui dépasse la nature) de "personne" est encore à préciser pour ne pas juxtaposer sans union véritable en un seul sujet l'humanité et la divinité (ce que fera pourtant Nestorius). Néanmoins, Tertullien dégage les notions de "substance" et de "personne" de l'imprécision dans laquelle elles sommeillaient encore avant lui. L'Eglise lui doit beaucoup, et son passage regrettable au montanisme "n'a sans doute pas eu dans son esprit la gravité que l'idée de 'schisme' connote aujourd'hui" (Joseph Wolinski).